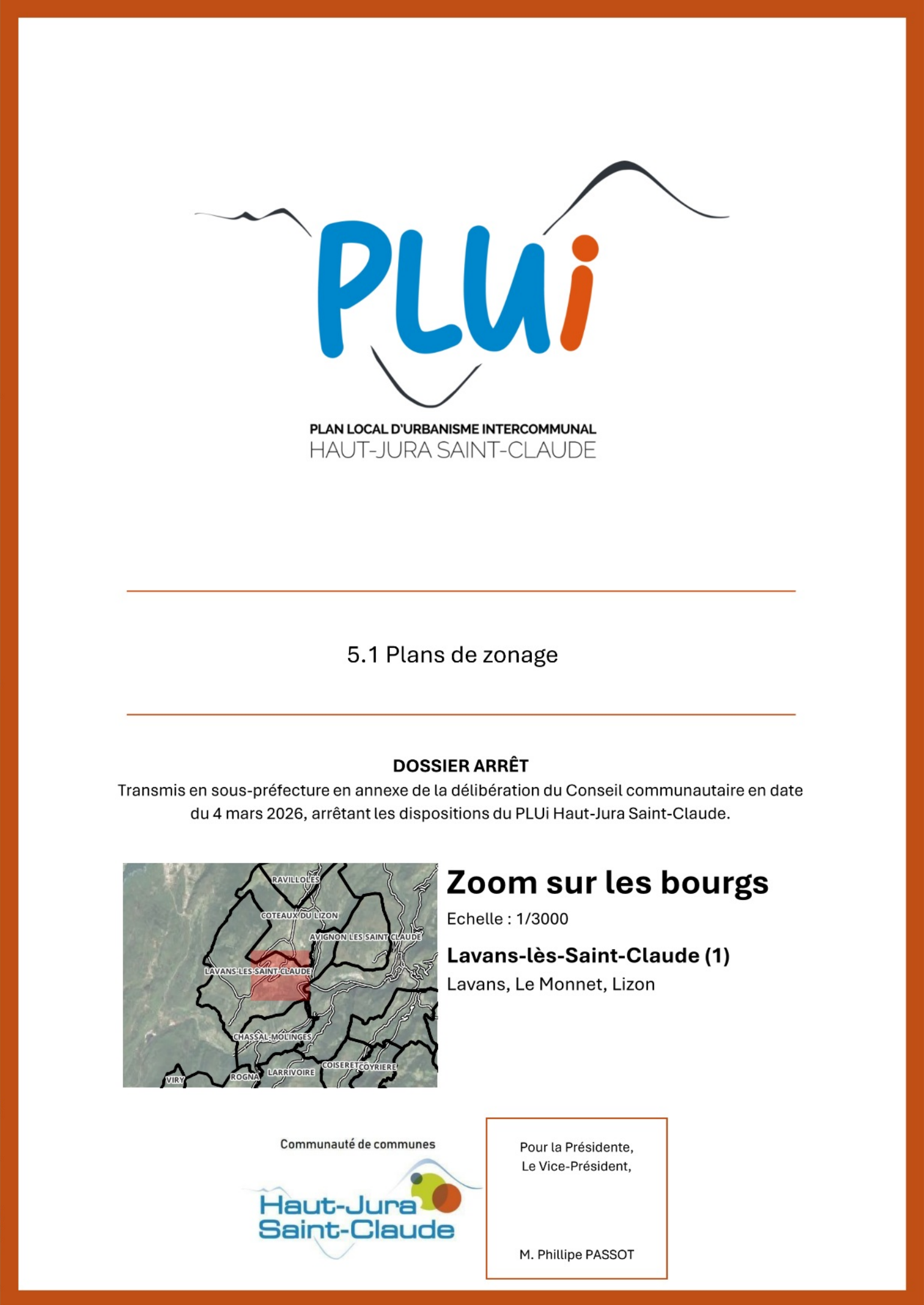


Tableau des emplacements réservés au titre de l'article L.151-41 du Code de l'urbanisme

N°	Destination	Dimensions	Bénéficiaire
1	Aménagement du carrefour	Surface : 83 m²	Commune
2	Création de cheminement doux	Largeur : 3 m	Commune
3	Création d'une voie d'accès à la zone En Fossé	Surface : 92 m²	Commune
4	Création de cheminement doux	Largeur : 3 m	Commune
5	Création de cheminement doux	Largeur : 3 m	Commune
6	Création de voirie	Surface : 703 m²	Commune
7	Création de cheminement doux	Largeur : 3 m	Commune
8	Cheminement pédon	Surface : 116 m²	Commune
12	Aménagement de voie douce	Surface : 245 m²	Commune